



Plan-masse et de situation. D'après le plan cadastral, 1840, section K, parcelles 530, 532, éch. 1 : 1 000, agrandi.

IVR52_20004901695A4

Auteur de l'illustration : I. Frager

Date de prise de vue : 2019

(c) Ville d'Angers ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation